



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD

www.ffmoto.org

Date de début : **08/09/2013** Date de fin : **08/09/2013** N° d'inscription FFM :

Lieu : **Circuit de la Tremblaie à Herbault 41190**

Moto-Club : **Moto-club Mesland Herbault** N° d'affiliation : **C0572**

Nom de l'Organisateur Technique : **Jacques Lhermenault**

Adresse : **20, rue François de Musset 41190 Pray**

e-mail : **motocross-mesland-herbault@gmail.com** Téléphone : **06 42 31 36 65**

Site Internet :

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course	Christian Adam	Licence N° 162240
Président du Jury ou Arbitre	Claude Geray	Licence N° 011388
1er Membre du Jury	Jean-loup Dutertre	Licence N° 072608
2ème Membre du Jury	Denis Dion	Licence N° 056813
Commissaire technique responsable	Bernard Robichon	Licence N° 118374
Responsable du chronométrage	Jacques Roblin	Licence N° 021065

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom	Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)
Chtp de ligue Open	Règlement suivant La ligue
Chtp Grand Ouest de Quads	Règlement suivant le Championnat
Trophée de France Vétérans	Zone Nord Règlement suivant le championnat
Natinal A et B	125 à 500cc (6450 4 temps) licences NCB /NCA / NAC /ADH / NJ3 ENGAGEMENT 28€ payable à l'envoi du bulletin engagement non remboursable

Engagements :

Site Internet **motocross.mesland.herbault@gmail.com**

Contact **Mr Rivard Franck**

Adresse **45 rte des Chailloux Jarday 41000 Villerbon**

Téléphone **06 29 60 54 50** e-mail **franca.arthe@gmail.com**

Chronométrage :

Location de transpondeurs ... **Oui**

Tarif de location Caution



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ~~Dr Didier Cocuau~~ *Antonio Fortuna*
 Nombre de secouristes 12
 Hôpital le plus proche **CHU de Blois**
 Nombre d'ambulances 2
 Temps de trajet (en mn) 20 mn

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit **de la Tremblaie**
 Ville la plus proche **Herbault 41190**
 Coordonnées GPS

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur 1820 m Largeur minimum 7 m
 Largeur de la grille de départ 42 m Longueur de la ligne droite de départ 95 m
 Nombre de poste de Commissaires de piste 22

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultanément sur le circuit.

Capacité en essais ----- Pour les motos **54** Pour les quads ou side-cars **36**
 Capacité en manche ----- Pour les motos **45** Pour les quads ou side-cars **30**

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p>VISA CLUB Date : le <i>29/06/2013</i></p> 	<p>VISA LIGUE Date : le <i>1.1 JUIL. 2013</i></p> <p>Signature : Secrétaire</p> 	<p>VISA FFM N° Date : le Signature :</p>
--	---	--



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 08/09/2013

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16h30	19h00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	toutes categorie	07/09/2013
		Contrôles techniques <input type="checkbox"/>		
6h45	8h00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	toutes catégorie	08/09/2013
		Contrôles techniques <input type="checkbox"/>		



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 08/09/2013

Début	Fin	Déroulement		Catégorie	Durée
8h15	8h30	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	National A et B	15 mn
8h35	8h50	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	Chpt de ligue Open	15 mn
8h55	9h10	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	trophée de Fr vétérans Z-N	15 mn
9h15	9h30	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	Chpt Grds Ouest de Quads	15 mn
9h30	10h00	Repas	<input type="checkbox"/>		
10h00	10h15	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	National A et B	15 mn
10h20	10h40	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	Chpt de ligue Open	20 mn
10h45	11h00	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	trophée de Fr vétérans Z-N	15 mn
11h00	11h05	Test de départs	<input type="checkbox"/>	trophée de Fr vétérans Z-N	5 mn
11h10	11h25	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	Chpt Grds Ouest de Quads	15 mn
11h30	11h50	Manche I	<input type="checkbox"/>	National A et B	15mn 1 tour
11h50	13h20	Repas	<input type="checkbox"/>		
13H20	13H45	Manche I	<input type="checkbox"/>	Chpt de ligue Open	20mn 1 tour
13h50	14h15	Manche I	<input type="checkbox"/>	trophée de Fr vétérans Z-N	20mn 1 tour
14h20	14h45	Manche I	<input type="checkbox"/>	Chpt Grds Ouest de Quads	20mn 1 tour
14h50	15h10	Manche 2	<input type="checkbox"/>	National A et B	15mn 1 tour
15h10	15h30	Entracte	<input type="checkbox"/>		
15h30	15h55	Manche 2	<input type="checkbox"/>	Chpt de ligue Open	20mn 1 tour
16h00	16h25	Manche 2	<input type="checkbox"/>	trophée de Fr vétérans Z-N	20mn 1 tour
16h30	16h55	Manche 2	<input type="checkbox"/>	Chpt Grds Ouest de Quads	20mn 1 tour
16h55	17h15	Entracte	<input type="checkbox"/>		
17h15	17h35	Manche 3	<input type="checkbox"/>	National A et B	15mn 1 tour
17h40	18h05	Manche 3	<input type="checkbox"/>	Chpt de ligue Open	20mn 1 tour
18h10	18h35	Manche 3	<input type="checkbox"/>	Chpt Grds Ouest de Quads	20mn 1 tour
	18h50	Remise des Prix	<input type="checkbox"/>		